

## COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 14/04/2011

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA, LASSALLE.  
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS, EXPERT.  
Excusés : Mrs SOMERVILLE, FRADET et TOUYA.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

### **\* Information sur la facturation de la cuisine centrale.**

Suite à la réunion organisée par le comité de pilotage du projet " Pôle culinaire de MACS ", G. Adoue présente les deux modèles de gestion des commandes et de facturation. L'inscription sera obligatoire pour les parents qui souhaitent que leurs enfants déjeunent à la cantine ainsi que pour le personnel encadrant, les bénéficiaires.

Chaque parent pourra accéder à son compte famille par internet et modifier le planning de présence de ses enfants. Les personnes non équipées d'internet pourront appeler directement le pôle culinaire. En dernier recours, la mairie aura la possibilité de faire les modifications.

Il a été annoncé " la nécessité de décentraliser la gestion des commandes et des encaissements ", d'où la création de régies déléguées dans les communes. La facture sera envoyée aux parents et bénéficiaires par courrier ou mail.

Plusieurs types de mode de paiement seront proposés.

Une information plus complète sur toutes les modalités sera faite aux parents par l'intermédiaire des conseils d'école.

### **\* Demandes Droit de Prémption Urbain terrains Section E n° 419, 422, 423, 425, 428 et 429 .**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de prémption.

### **\* Demande de jeux pour enfants.**

Afin de compléter l'aire de jeux située au bord de l'Adour, le conseil décide d'acheter une structure par an, et ce pour les trois prochaines années à venir.

### **\* Vote Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 Commune.**

Monique Clavierie, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2010 de la Commune qui présentent les résultats suivants :

Section Fonctionnement : Dépenses :	487 046,32 €	Recettes :	538 496,54 €
Section Investissement : Dépenses :	111 186,22 €	Recettes :	63 421,76 €

Hors de la présence de Mr le Maire, le conseil municipal approuve avec 11 voix pour et une abstention, le compte administratif et le compte de gestion de la commune 2010.

### **\*Affectation du résultat.**

En Fonctionnement, le résultat de l'exercice 2010 présente un excédent de 51 450,22 € auquel il faut rajouter les résultats antérieurs d'un montant de 93 196,64 €. Le résultat positif global est de : 144 646,86 €.

En Investissement, le solde d'exécution antérieur étant de : - 24 573,91 € et le solde des restes à réaliser d'investissement 2010 étant de : - 60 973,66 € ; il apparait un besoin de financement de 85 547,57 €.

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation au 31/12/2010 (144 646,86 €) de la façon suivante :

- en Fonctionnement :	59 099,29 €	- en Investissement :	85 547,57 €
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

### **\* Vote Budget 2011 Commune.**

Pour la section Fonctionnement, il s'élève à :

- en Dépenses :	551 407,29 €
charges à caractères général	152 300,00 €
charges de personnel et frais assimilés	245 000,00 €
charges de gestion courante	119 900,00 €
charges financières	6 119,29 €
charges exceptionnelles	500,00 €
dépenses imprévues	27 588,00 €

- en Recettes :	551 407,29 €
atténuations de charges	11 000,00 €
produits de service	38 550,00 €
impôts et taxes	251 724,00 €
dotations, subventions	126 034,00 €
autres produits de gestion courante	15 000,00 €
produits exceptionnels	50 000,00 €
excédent antérieur	59 099,29 €

Pour la section Investissement, il s'élève à :

- en Dépenses : 253 240,08 €, incluant les restes à réaliser qui sont de 79 400.75 €. La différence, soit : 173

839.33 € sera consacrée aux investissements suivants :

remboursement emprunts	21 000.00 €
numérues	2 500.00 €
immeuble Lafitte : salle Pêcheurs	30 000.00 €
déficit antérieur	24 573.91 €
travaux atelier communal	2 000.00 €
travaux bâtiments communaux	60 000.00 €
acquisition matériels-mobilier	33 765.42 €

- en Recettes : 253 240,08 €, réalisés de la façon suivante :

subvention + emprunt étude port	42 328.42 €
affectation complémentaire (1068)	85 547.57 €
subvention FEC 2009 bâtiments communaux	3 000.00 €
subvention FEC 2011 : école	6 000.00 €
FCTVA	7 937.00 €
emprunts travaux immeuble Lafitte	30 000.00 €
emprunts travaux bâtiments communaux	60 000.00 €
restes à réaliser	18 427.09 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité (moins une abstention) le budget tel qu'il lui a été présenté.

A l'unanimité (moins une abstention), le conseil décide d'augmenter très faiblement (de l'ordre de 1%) le taux des impôts, à savoir :

Taxe Habitation : 12,95% (12,82% 2010) - Taxe Foncier Bâti : 4,67% (4,62% 2010) -

Taxe Foncier non Bâti : 12,38% (12,26% 2010).

Le vote du Compte de Gestion et Compte Administratif 2010 ainsi que le vote du Budget 2011 du Pôle médico-commercial ont été reportés au 28/04/11 du fait du manque d'éléments comptables.

#### \* Divers.

- Distribution des sacs poubelles : du 02 au 13 Mai, à la mairie, le lundi, mardi, mercredi, de 13h30 à 17h30.
- Suite à un affaissement de terrain devant la propriété de Mr CLAIRANT, MACS a sollicité la Lyonnaise qui propose de passer une caméra afin de diagnostiquer la cause de l'effondrement.

#### \* Les rendez-vous du mois \*

- **Lundi 25 Avril : Omelette pascalle** : à partir de 9h à la salle du 3ème Age - Ouvert à tous.
- **Dimanche 1er mai** : départ course cycliste 14h du port de Saubusse puis 14h10 de l'établissement thermal.
- **Dimanche 8 mai** : commémoration de la Victoire de 1945 : 9h30 : Messe du Souvenir en l'Eglise de Saubusse, puis cérémonie au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.
- Le Syndicat d'initiative organise un concours de peinture dont le vernissage et la remise des prix aux lauréats se dérouleront **le samedi 21 mai** à la salle des fêtes.

Le thème du concours est une réflexion sur la citation de l'artiste peintre Pablo Picasso :

" Faut-il peindre ce qu'il y a dans un visage, ce qu'il y a sur un visage ou ce qui se cache derrière un visage ?

Le 1er prix : 300 € Le 2ème prix : 200 € Le 3ème prix : 100 €

Les techniques picturales permises sont : l'huile, l'acrylique, l'aquarelle et le pastel.

Le concours est ouvert à tous les artistes âgés de plus de 18 ans.

Pour tous renseignements et inscription, veuillez contacter : Isabelle CHUITON au 05.58.57.77.39 - 06.88.88.64.86

- **Dimanche 22 mai** : concert en l'Eglise de Saubusse, à 16h00 : Le Chœur d' Albret de Soustons, cher à Philippe Touya, reçoit l'Ensemble Vocal Brugeria, Chœur d' Hommes de la Brugière. Un vin d'honneur suivra à la salle des fêtes. Libre participation.

- **Concours photos** : Nous vous invitons à participer au 3ème concours de photographie du village de Saubusse qui a pour thème : " Effet de lumière sur Saubusse «. Informations en mairie et sur le site : saubusse.fr